

# IMPORTANT

Blida le 10 juin 2008

N° 075 / DIR / CEIMI / 05

## CONVOCATION

A l'aimable attention  
De Tous nos Amis Adhérents

Objet : **Assemblée Générale Elective du jeudi 03 juillet 2008.**

Cher Ami Adhérent,

En application des dispositions de l'article 23 des Statuts du Club des Entrepreneurs et Industriels de la Mitidja ( CEIMI ), les Adhérents sont convoqués à l'Assemblée Générale Statutaire Elective qui se tiendra le jeudi 03 juillet 2008 à 08 heures 30 au siège de l'Hôtel Militaire Blida situé, Route de la Chiffa Blida.

Ordre jour :

1. Bilan moral et financier.
2. Election des Membres du Bureau Exécutif pour le mandat 2008 / 2011.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions du règlement intérieur, seuls les membres de l'association à jour de leur cotisation pourront voter.

**Votre présence est impérative.**

En cas d'empêchement, nous vous invitons à prendre contact avec le Bureau du CEIMI, qui vous fournira toutes les informations sur les modalités pratiques de vous faire représenter moyennant une procuration.

Les travaux auront lieu de 9 heures à 13 heures 30.

Un déjeuner sera offert aux participants.

Pour permettre à nos adhérents résidents loin, de prendre part à cette assemblée générale, des possibilités d'hébergement avec prise en charge en chambre double par le CEIMI, pour la nuit du 02 au 03 juillet 2008, nous ont été proposées par la Direction de l'Hôtel Militaire à la condition de lui communiquer les noms des adhérents intéressés au moins huit jours avant.

Afin de nous permettre de prévoir au plus près la restauration et l'hébergement, nous vous invitons à nous confirmer votre participation en nous renvoyant cette convocation dument signée dès sa réception par vos soins

Merci infiniment.

Le Président du CEIM  
Abdelkader TAÏEB EZZRAÏMI

Oui nous confirmons notre participation

Entreprise : .....

Nom du représentant : .....

Cachet et signature :